

Contraintes textuelles:

- La valeur d'un bien et le prix de vente doivent être strictement positifs
- Le salaire brut mensuel d'un agent immobilier doit être supérieur à 2 fois le Smic (1767 euros)
- La date de fin d'une location ne peut pas être antérieure à la date de début
- Un bien en travaux ne peut pas être en location
- Un bien ne peut être loué que s'il est disponible (pas en cours de location)